



# FICHE ACTION 9

Pacte métropolitain des Solidarités 2024-2027

<b>Axe</b>	<input type="checkbox"/> La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <input type="checkbox"/> L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <input type="checkbox"/> La lutte contre la grande exclusion <input type="checkbox"/> L'organisation solidaire de la transition écologique
<b>Commune</b>	<b>Ville de Saint-Herblain</b>
<b>Libellé de l'action</b>	<b>Point écoute pour les parents et Point écoute jeunes</b>
<b>Diagnostic</b>	<p><b><u>Point écoute pour les parents</u></b></p> <p>La Ville propose des lieux d'accueil enfants-parents pour les 0-6 ans. Au-delà de cette tranche d'âge, les besoins identifiés concernant le soutien à la fonction parentale sont insuffisamment couverts sur le territoire herblinois sur le volet psychologique. Ces besoins sont identifiés sur l'ensemble du territoire avec une attention toute particulière sur les 2 QPV et le quartier sensible de la changetterie. Des besoins sont remontés notamment lors des accompagnements PRE ou les échanges avec les équipes éducatives.</p> <p>En effet, les services municipaux en contact avec les familles, constatent des besoins d'accompagnement des parents, autour de thématiques liées à la parentalité : des thèmes d'accompagnement éducatifs (l'école, l'autorité, les écrans, les conflits, les relations dans la fratrie, le mal-être chez l'enfant ...), des thèmes liés au quotidien des familles, des couples (monoparentalité, séparations, médiation...), etc.</p> <p>Pour la tranche d'âge 2-12 ans, suivie par les services de la direction de l'éducation (temps scolaires, périscolaires, extrascolaires), des besoins de soutien psychologique des familles sont constatés dans le contact au quotidien. En effet, depuis plusieurs années, les services constatent une dégradation des situations des familles, en particulier dans les QPV, en lien avec la paupérisation dans ces quartiers, qui s'accompagne souvent de problématiques familiales.</p> <p>Actuellement, certaines réponses peuvent être trouvées, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- via des démarches individuelles, pour les familles autonomes (secteur public -CNP, CMP...- ou libéral) ;</li><li>- via l'organisation de démarches collectives, comme des cafés des parents sur les écoles ou des événements proposés par les centres socioculturels (conférences thématiques, temps collectifs pour les familles...), qui favorisent la montée en compétence parentale, le lien social et les échanges entre pairs.</li></ul> <p>Toutefois, pour un premier niveau de conseil en psychologie, gratuit et de proximité, l'offre est actuellement sous-dimensionnée et trop confidentielle (présence de l'EPE sur Bellevue Nantes). Les familles ont besoin d'un interlocuteur en individuel, qui puisse les aider à comprendre leurs situations parentales, lorsque celles-ci sont problématiques, de trouver des solutions et possibilités d'orientation, le cas échéant. Cet accompagnement peut notamment contribuer à la prévention des violences intrafamiliales, d'épuisements parentaux, de ruptures familiales.</p> <p><b><u>Point écoute Jeunes</u></b></p> <p>Les besoins des adolescents sur le volet santé mentale nécessitent également d'accentuer l'intervention publique via des consultations psychologiques professionnelles pour les soutenir sur cette période complexe et d'autant plus pour des jeunes en situation de pauvreté et de précarité. Les herblinois se rendent déjà sur des permanences point écoute famille et jeunes situées à Bellevue Nantes pour ceux qui connaissent l'intervention de l'école des parents. Les besoins à couvrir sont nombreux. Les infirmières scolaires et l'EPE nous partagent la forte croissance des demandes d'accompagnement psychologique des jeunes et l'intérêt de structures de proximité pour faire le 1er pas. Un changement de regard est observé chez les jeunes sur les psychologues et le fait de les consulter, moins perçus comme stigmatisant. Le recours augmente avec une relative libération de la</p>

	<p>parole.</p> <p>Il est important d'expérimenter ces permanences d'écoute et de soutien avec des professionnels, en proposant plusieurs lieux : sur le quartier Bellevue et le quartier du Sillon.</p>
<b>Objectifs</b>	<p><b><u>Point écoute pour les parents</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposer</b> un espace de parole et d'écoute et de soutien à la fonction parentale.</li> <li>• <b>Interroger</b> sans jugement ce qui se joue dans la relation parent-enfant.</li> <li>• <b>Clarifier</b> ce qui pose problème et permettre aux parents d'envisager les situations autrement.</li> </ul> <p><b><u>Point Écoute jeunes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Offrir</b> un espace de parole, d'écoute et de soutien aux jeunes afin de leur permettre d'aborder leurs questions et leurs préoccupations ;</li> <li>• <b>Accompagner</b> le jeune dans une situation de vulnérabilité et prévenir les situations à risques ;</li> <li>• <b>Aider</b> le jeune à retrouver une capacité d'initiative et d'action ;</li> <li>• <b>Orienter</b> si besoin vers des structures d'aide ou de soin.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>❖ <b><u>Point écoute pour les parents</u></b></p> <p>Il accueille les parents accompagnés ou non de leurs enfants, pour un entretien avec un psychologue de l'EPE. Les parents font librement la démarche, prennent rendez-vous auprès du secrétariat de l'EPE. Le soutien à la parentalité est une politique publique à part entière qui constitue un investissement social permettant d'améliorer le présent des familles mais aussi de les accompagner pour mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées. Ces consultations s'inscrivent dans une démarche de prévention, elles n'ont pas vocation à proposer de la psychothérapie au long cours. Les parents et leurs enfants peuvent être orientés vers des services spécialisés si nécessaire.</p> <p>Publics concernés par le point écoute parents : parents, grands-parents, beaux-parents, futurs parents</p> <p>L'appellation Point Écoute pour les Parents est une marque déposée en France par la Fédération Nationale des Parents et des Éducateurs depuis le 15 décembre 2015.</p> <p>❖ <b><u>Point Écoute jeunes</u></b></p> <p>Complémentaires aux Maisons des Adolescents et aux Points Ressources Jeunes, ils sont assurés par des psychologues à destination des jeunes de 12 à 25 ans rencontrant des difficultés (mal-être, conflits, décrochage scolaire, conduites à risques, vie affective et sexuelle...)</p> <p>Ces espaces permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté sans jugement.</p> <p>Ces consultations s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.</p> <p>Les EEJ et PAEJ sont des services anonymes et gratuits de consultations individuelles.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole des parents et des éducateurs</li> <li>• Services de la ville</li> <li>• Partenaires sociaux : Espace des solidarités ; CAF ; etc.</li> <li>• ASEC</li> </ul>
<b>Territoire de mise en œuvre</b>	2 territoires QPV : Sillon et Bellevue
<b>Durée</b>	4 ans
<b>Détail des coûts de l'action</b>	<p>Détail des coûts de l'École des Parents et des Éducateurs</p> <p>1 permanence /semaine de 4h (40 € de l'heure) x 50 semaines = 8 000 €</p> <p>Soit 3 permanences proposées en 2024 soit 24 000 €</p> <p>Puis 4 permanences en 2025 ( 2 pour les jeunes et 2 pour les parents) dans un premier temps sur 2 territoires QPV ; puis expérimentations délocalisées sur les 4 quartiers de la ville pour capter l'ensemble des publics soit 32 000 €</p>
<b>Indicateurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles et de jeunes en consultation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées favorisant l'accompagnement psychologique des jeunes</li> </ul>
<b>Indicateur national</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'adolescents (mineurs) ayant bénéficié des actions en matière de prévention et de traitement du décrochage scolaire et/ou des actions d'ouverture à la culture, aux sports, aux loisirs et à la santé</li> </ul>

	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Total du budget</b>	24 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000€
Part Commune (50%)	12 000 €	16 000 €	16 000€	16 000€
Part État (50%)	12 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €